



Envoyé en préfecture le 01/04/2026

Reçu en préfecture le 01/04/2026

Publié le

ID : 038-213804727-20260326-260326_05-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 MARS 2026

Arrondissement de GRENOBLE
Canton de SAINT EGREVE
Commune de SARCENAS

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 mars 2026

Délibération n° 260326_05

Vote du Budget Primitif Principal 2026

L'an deux mil vingt-cinq, le 26 avril à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de SARCENAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie en salle du Conseil,

Présidente : Annie PRAT

Présents : Annie PRAT, Sylvain DULOUTRE, Chantal DURANTON, Sébastien ODDOS, Jean-Luc PESLE, Yann DAVIN, Mathilde POPINEAU, Cécile CHANEAC

Secrétaire de séance : Cécile CHANEAC

Excusés ayant donné pouvoir : Marie-France CROIX ayant donné pouvoir à Chantal DURANTON, Pierre HLYBRANT ayant donné pouvoir à Sylvain DULOUTRE, Aldric MATHIEU ayant donné pouvoir à Cécile CHANEAC.

▲ 05. Vote du BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2026

VU le code général des collectivités locales dont l'article L.5217-10-6,

VU l'instruction budgétaire M57,

VU l'état des restes à réaliser fin 2025,

VU la délibération du conseil municipal portant adoption du Compte administratif de la Commune pour l'exercice 2024 et celle portant affectation du résultat de l'exercice 2025,

Mme Chantal DURANTON, 2^{ème} Adjointe, présente à l'assemblée les éléments du budget primitif et de ses annexes, de la Commune pour l'exercice 2026, et propose :

De voter par chapitre le budget 2026 de la Commune, équilibré en dépenses et en recettes par section de la manière définie ci-après,

D'approuver le programme des investissements 6et leurs financements,

D'autoriser Mme la maire à opérer des virements de crédits de paiements de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites de 7.5 % du budget primitif en section de fonctionnement et en section d'investissement

Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

DEPENSES		
comptes	libellés	montant
002	déficit antérieur reporté	0,00 €
011	charge à caractère général	60 400,00 €
012	charge de personnel	46 800,00 €
014	atténuation de charges	7 708,68 €
65	autres charges de gestion courante	98 200,73 €
66	charges financières	12 000,00 €
67	charges exceptionnelles	0,00 €
68	dotation aux amortissements et provisions	52 366,62 €
022	dépenses imprévues	0,00 €
023	virement à la section d'investissement	68 832,38 €
042		3 801,00 €
total dépenses de fonctionnement		350 109,41 €

RECETTES		
comptes	libellés	montant
002	excédent de fonctionnement reporté	88 149,41 €
70	produits des services	3 460,00 €
72	travaux en régie	0,00 €
73	impôts et taxes	228 000,00 €
74	dotations subventions et participations	26 500,00 €
75	autres produits de gestion courante	4 000,00 €
76	produits financiers	0,00 €
77	produits exceptionnels	0,00 €
013	atténuation de charges	0,00 €
042	reprises sur amortissements ou provisions	0,00 €
79	transfert de charges	0,00 €
total des recettes de fonctionnement		350 109,41 €

Fonctionnement

DEPENSES		
comptes	libellés	montant
001	Déficit d'investissement reporté	115 369,94 €
10	Dotations, Fonds Divers	0,00 €
16	Emprunt et Dettes Assimilés	21 330,00 €
20	Immobilisations Incorporelles	21 165,38 €
21	Immobilisations Corporelles	43 258,00 €
2x	Autres (Chapitres 22,23,26,27)	430,00 €
020	Dépenses imprévues	0,00 €
040	Reprise de Subvention	0,00 €
041	Virement entre Section	13 800,00 €
Restes à réaliser		0,00 €
Dépenses ventilées par opérations		0,00 €
total dépenses d'investissement		215 353,32 €

RECETTES		
comptes	libellés	montant
001	Excédent antérieur reporté	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	68 832,38 €
10	Dotations, Fonds Divers, FCTV, Résultat ...	128 369,94 €
13	Subventions	0,00 €
16	Emprunt et Dettes Assimilés	0,00 €
26	Participations et Créances Rattachés	0,00 €
27	Autres Immobilisations Financières	550,00 €
024	Produit de Cessions d'Immobilisations	0,00 €
040	Amortissements	3 801,00 €
041	Virement entre Section	13 800,00 €
Restes à réaliser		0,00 €
Recettes ventilées par opérations		0,00 €
total des recettes d'investissement		215 353,32 €

Investissement

Après délibération, le Conseil Municipal,

- **ADOpte** le budget primitif 2026 par chapitre selon les équilibres visés ci-avant et conformément à la maquette budgétaire jointe en annexe.
- **Autorise** les virements de crédits dans la limite de 7.5 % du budget primitif en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 8

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait et délibéré en Mairie de SARCENAS, les jours, mois et an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme au registre



La Maire, Annie PRAT